

**CLIC RIOM LIMAGNE COMBRAILLES**  
 73 rue Lafayette  
 63200 RIOM  
 04 73 33 17 64

**CLIC THIERS**  
 22 rue François Mitterrand  
 63300 THIERS  
 04 73 51 64 85

**CLIC BILLOM**  
 21 rue Saint Loup  
 63160 BILLOM  
 04 73 60 48 85

**CLIC AMBERT**  
 13 boulevard de l'Europe  
 63600 AMBERT  
 04 73 82 96 67

**CLIC GERONTONOMIE  
 CLERMONT METROPOLE**  
 13 rue Berteaux  
 63000 CLERMONT FERRAND  
 04 73 15 01 90

**CLIC LAQUEUILLE**  
 Maison des services de santé  
 Le Bourg  
 63820 LAQUEUILLE  
 04 73 65 20 89

**CLIC ISSOIRE BASSIN MONTAGNE**  
 11 rue Espagnon  
 63500 ISSOIRE  
 04 73 89 67 38

**PUY-DE-DÔME**



**Simplifiez vos démarches d'entrée en établissement pour personnes âgées**

**ViaTrajectoire**, site choisi par le *Département du Puy-de-Dôme* et l'*Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes*, pour la gestion de votre dossier d'admission en établissement d'hébergement.

**Un service public gratuit, confidentiel et sécurisé, accessible à votre médecin traitant**



## ***Vous recherchez une place en établissement d'hébergement pour personnes âgées pour vous ou pour une personne de votre entourage ?***

Avec **ViaTrajectoire**, effectuez votre démarche en toute confiance. Grâce à ce nouveau logiciel sécurisé, vos demandes d'admission sont simplifiées.

### ***Les avantages***

- Des accès contrôlés aux données médicales, réservés uniquement aux médecins
- Un dossier en ligne pour contacter plusieurs établissements (EHPAD, EHPA, USLD...)
- Un dossier unique national (CERFA n°14732\*03)
- Et toujours l'accompagnement à caractère social afférent par le CLIC de votre territoire.

## ***Vous souhaitez l'aide d'un tiers et un accompagnement ?***

Vous pouvez déposer le document CERFA 14732\*03 avec votre liste des établissements souhaités au CLIC de votre commune de résidence (**Voir coordonnées au dos**) sans oublier de noter les coordonnées de votre médecin traitant.

## ***Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie) et les LIS (Lieux Information Senior) restent vos interlocuteurs privilégiés !***

Ou vous adresser directement :

Par mail : [viatrajectoire63-pa@gerontonomie.com](mailto:viatrajectoire63-pa@gerontonomie.com)

Par courrier :

**CLIC Gérontonomie Clermont Métropole**  
13 rue Berteaux  
63000 CLERMONT-FERRAND

Tous les 6 mois, vous serez contactés afin de faire un point sur votre situation.

**Si votre dossier a été créé lors d'une hospitalisation, demander au travailleur social de le transférer au CLIC.**

## ***Vous souhaitez vous inscrire et suivre seul votre dossier ?***

**Prérequis** : Je dispose d'un courriel personnel ou je renseigne celui du proche qui m'accompagne dans mes démarches.

**1 - Je me connecte sur [www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr)**

Je clique sur l'espace « **Particuliers-Personnes âgées** » puis je clique sur « **Créer mon dossier** »

**2 - Je remplis mon dossier**

Je complète le **volet administratif**, si nécessaire à l'aide d'un proche.

**3 - ETAPE INDISPENSABLE - Je déclare mon médecin traitant**

Mon dossier lui est transmis directement. Ensuite, je prends rendez-vous avec lui pour remplir le **volet médical** et le **volet autonomie** du dossier.

**4 - Je sélectionne les structures selon mes critères**

J'utilise l'**annuaire** pour rechercher et sélectionner les établissements qui m'intéressent.

Je choisis ceux qui me correspondent et j'envoie mes demandes.

**5 - Je suis et je peux modifier mes demandes sur mon espace personnel**

Je suis régulièrement l'avancée de mes demandes en me connectant à mon « **espace particulier** ».

Je peux compléter, modifier mon dossier à tout moment, et depuis mon domicile !

N° dossier : \_\_\_\_\_

Mot de passe : \_\_\_\_\_

## PUY-DE-DÔME

### *Volet réservé au médecin traitant*

Un de vos patients vous sollicite pour son dossier d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées. Ceci nécessite une intervention de votre part pour le remplissage du **volet médical** sur le logiciel **ViaTrajectoire** (service public, gratuit, confidentiel, sécurisé, respectant le RGPD)



Espace médecin libéral

#### Comment ça marche ?

- Tapez **www.viatrajectoire.fr** dans la barre d'adresse de votre navigateur, sélectionnez le premier site proposé,
- Introduisez votre carte CPS dans votre lecteur
- Cliquez sur « MEDECIN LIBÉRAL »
- Renseignez votre adresse e-mail lors de la première connexion
- Sélectionnez la ligne correspondant au dossier de votre patient
- Complétez le volet médical et, si besoin, le volet autonomie puis validez
- La demande peut être envoyée par votre patient, un professionnel ou par vous-même.

### Tableau de bord

Il vous donne accès aux demandes de vos patients et aux réponses des EHPAD en temps réel.

## PUY-DE-DÔME

### *Volet réservé au médecin traitant*

Un de vos patients vous sollicite pour son dossier d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées. Ceci nécessite une intervention de votre part pour le remplissage du **volet médical** sur le logiciel **ViaTrajectoire** (service public, gratuit, confidentiel, sécurisé, respectant le RGPD)



Espace médecin libéral

#### Comment ça marche ?

- Tapez **www.viatrajectoire.fr** dans la barre d'adresse de votre navigateur, sélectionnez le premier site proposé,
- Introduisez votre carte CPS dans votre lecteur
- Cliquez sur « MEDECIN LIBÉRAL »
- Renseignez votre adresse e-mail lors de la première connexion
- Sélectionnez la ligne correspondant au dossier de votre patient
- Complétez le volet médical et, si besoin, le volet autonomie puis validez
- La demande peut être envoyée par votre patient, un professionnel ou par vous-même.

### Tableau de bord

Il vous donne accès aux demandes de vos patients et aux réponses des EHPAD en temps réel.

## PUY-DE-DÔME

### *Volet réservé au médecin traitant*

Un de vos patients vous sollicite pour son dossier d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées. Ceci nécessite une intervention de votre part pour le remplissage du **volet médical** sur le logiciel **ViaTrajectoire** (service public, gratuit, confidentiel, sécurisé, respectant le RGPD)



Espace médecin libéral

#### Comment ça marche ?

- Tapez **www.viatrajectoire.fr** dans la barre d'adresse de votre navigateur, sélectionnez le premier site proposé,
- Introduisez votre carte CPS dans votre lecteur
- Cliquez sur « MEDECIN LIBÉRAL »
- Renseignez votre adresse e-mail lors de la première connexion
- Sélectionnez la ligne correspondant au dossier de votre patient
- Complétez le volet médical et, si besoin, le volet autonomie puis validez
- La demande peut être envoyée par votre patient, un professionnel ou par vous-même.

### Tableau de bord

Il vous donne accès aux demandes de vos patients et aux réponses des EHPAD en temps réel.

## Compléter le volet médical

Conforme au dossier unique national, il n'est **accessible qu'aux médecins**.

Le remplissage vous permet d'indiquer les éléments médicaux qui auront une incidence sur la possibilité d'admission dans certains EHPAD, EHPA, USLD...

## Compléter le volet autonomie

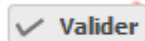
Accessible aux professionnels de santé autorisés, non médecins et médecins.

Vous pouvez remplir ou vérifier la grille d'autonomie (décret AGGIR 2008-821).

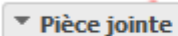
## Enregistrer et valider



Le bouton «**Sauvegarder**» vous permet d'enregistrer le dossier et d'y revenir secondairement.



Cliquez sur le bouton «**Valider**» dès que le volet médical est complètement renseigné.



La rubrique «**Pièces jointes**» vous donne la possibilité de joindre des documents complémentaires (ordonnances, courriers spécialisés de votre patient).

## Etablissements d'hébergement



Le bouton «**Action** » est utilisé pour envoyer le dossier aux établissements choisis par le patient.

## Compléter le volet médical

Conforme au dossier unique national, il n'est **accessible qu'aux médecins**.

Le remplissage vous permet d'indiquer les éléments médicaux qui auront une incidence sur la possibilité d'admission dans certains EHPAD, EHPA, USLD...

## Compléter le volet autonomie

Accessible aux professionnels de santé autorisés, non médecins et médecins.

Vous pouvez remplir ou vérifier la grille d'autonomie (décret AGGIR 2008-821).

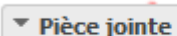
## Enregistrer et valider



Le bouton «**Sauvegarder**» vous permet d'enregistrer le dossier et d'y revenir secondairement.



Cliquez sur le bouton «**Valider**» dès que le volet médical est complètement renseigné.



La rubrique «**Pièces jointes**» vous donne la possibilité de joindre des documents complémentaires (ordonnances, courriers spécialisés de votre patient).

## Etablissements d'hébergement



Le bouton «**Action** » est utilisé pour envoyer le dossier aux établissements choisis par le patient.

## Compléter le volet médical

Conforme au dossier unique national, il n'est **accessible qu'aux médecins**.

Le remplissage vous permet d'indiquer les éléments médicaux qui auront une incidence sur la possibilité d'admission dans certains EHPAD, EHPA, USLD...

## Compléter le volet autonomie

Accessible aux professionnels de santé autorisés, non médecins et médecins.

Vous pouvez remplir ou vérifier la grille d'autonomie (décret AGGIR 2008-821).

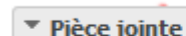
## Enregistrer et valider



Le bouton «**Sauvegarder**» vous permet d'enregistrer le dossier et d'y revenir secondairement.

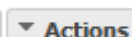


Cliquez sur le bouton «**Valider**» dès que le volet médical est complètement renseigné.



La rubrique «**Pièces jointes**» vous donne la possibilité de joindre des documents complémentaires (ordonnances, courriers spécialisés de votre patient).

## Etablissements d'hébergement



Le bouton «**Action** » est utilisé pour envoyer le dossier aux établissements choisis par le patient.